



COMPTE RENDU D'AUDIENCE

**_*_*_*_*_*_*_*

COMPOSITION

Président : **Martial GBAGUIDI**

Conseillers :

Greffier d'audience : **Olga C. HOUETO ALOUKOU**

JURIDICTION : **COUR D'APPEL DE COMMERCE DE COTONOU**

Matière : **Commerciale**

FORMATION : **3^{ème} Chambre Pôle 6 : Référé commercial et Exécution (CARE)**

DATE : **Mardi 29 septembre 2026**

SALLE D'AUDIENCE : Alexandre DURAND

HEURE : **14 H 30**

NB : La constitution d'avocat est obligatoire dans les procédures en appel en matière commerciale (article 23 al 3 du CPCCSAC)

NUMERO D'ORDRE	REFERENCES DU DOSSIER	PARTIES A L'INSTANCE			OBJET DE LA DEMANDE	MOTIF DE L'AJOURNEMENT
		APPELANT(ES)	INTIME(ES)	INTERVENANT(S)		
AFFAIRES AU ROLE						
DOSSIER AU RÔLE						
1.	BJ/eCA-COM-C/2026/0322	CONSORCIO CONSTRUCTOR DE ESTRADAS GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE (CCE-GIE) (SCPA Robert DOSSOU)	Maître Antoine LASSEHIN			Renvoie au 27 Octobre 2026 pour les parties et la SCPA Robert M. DOSSOU absentes
Statistique	Dossiers au rôle : 01	Dossiers vidés : 00	Décisions avant dire droit : 00	Remises de cause :	Dossiers mis en délibéré : 00	Affaires radiées : 00

STATISTIQUE	Dossier Transférés : 00	Jonctions : 00
-------------	--------------------------------	-----------------------

Fait à Cotonou, le 29 Septembre 2026

Le Greffier de chambre